

53% des salariés estiment que leur entreprise n'est pas prête pour gérer efficacement des épisodes de forte chaleur



Alors que les projections climatiques laissent entrevoir un nouvel été marqué par des températures élevées, **OberA** a mené l'enquête auprès de 4 203 actifs en France, pour mieux comprendre comment les salariés perçoivent et vivent les épisodes de forte chaleur sur leur lieu de travail, ainsi que le niveau de préparation des entreprises face à ces situations de plus en plus fréquentes. Un sondage qui met en lumière un décalage persistant entre la réalité des conditions de travail et les mesures concrètes mises en place pour y faire face.



Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2026

L'été sera chaud ?

Difficile de prévoir le temps qu'il fera cet été. Néanmoins, beaucoup de projections envisagent un été particulièrement chaud avec des risques de pics de chaleur comme les années précédentes.

Ainsi, les Français semblent majoritairement informés de ces risques puisque 78% en ont entendu parler (29% bien informés et 49% vaguement).

Êtes-vous informé(e) que des températures supérieures à la normale sont prévues cet été ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, tout à fait	29 %
Oui, vaguement	49 %
Non, pas du tout	22 %

©OberA

Plus d'une entreprise sur deux n'est pas prête

Pour faire face à ces augmentations de températures, seulement 39% des Français pensent que leur entreprise est préparée (11% tout à fait et 28% plutôt).

Ainsi, 53% estiment que leur entreprise n'est pas prête pour gérer efficacement des épisodes de forte chaleur : 31% plutôt pas et 22% pas du tout.

Selon vous, votre entreprise est-elle préparée pour faire face à des épisodes de forte chaleur ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, tout à fait	11 %
Plutôt oui	28 %
Plutôt non	31 %
Pas du tout	22 %
Je ne sais pas	8 %

©OberA

Des lieux de travail inconfortables

Ce constat se précise lorsque l'on interroge les salariés sur l'évaluation de la température dans les locaux de leur entreprise puisque 51% ne la jugent pas confortable : 34% inconfortable et 17% très inconfortable.



Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2026

Il semble donc qu'une minorité de salariés travaille dans des environnements bien rafraîchis, mais qu'une part très importante évolue dans des bureaux, commerces, ateliers, entrepôts ou sites très peu protégés des surchauffes estivales.

Comment évaluez-vous la température dans vos locaux en période de forte chaleur ?	
Réponses	Pourcentages
Très confortable	8 %
Plutôt confortable	16 %
Acceptable	25 %
Inconfortable	34 %
Très inconfortable	17 %

©OberA

Un manque de communication ?

Pour remédier à cet inconfort, une première étape serait d'en parler. Car 67% des Français n'ont jamais signalé à leur supérieur un problème lié à la température sur leur lieu de travail. Dans le détail, 24% y ont pensé mais sans le faire et 43% n'ont jamais exprimé quoi que ce soit.

Si la gêne thermique est donc fréquente, elle reste souvent traitée de façon informelle, ponctuelle, ou n'est pas remontée.

Avez-vous déjà signalé à votre responsable (N+1) un problème lié à la température sur votre lieu de travail ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, plusieurs fois	15 %
Oui, une fois	18 %
Non, mais j'y ai pensé	24 %
Non, jamais	43 %

©OberA

De quoi disposent les salariés contre la chaleur ?

Parmi toutes les solutions possibles afin de supporter des températures plus élevées, l'accès à de l'eau fraîche est le dispositif le plus répandu cité par 71% des Français. Les ventilateurs (39%) et les protections solaires (38%) apparaissent comme des solutions assez fréquentes, car moins coûteuses et plus faciles à déployer que la climatisation (36%).

Malheureusement, les dispositifs vraiment efficaces comme les rafraîchisseurs sont très faiblement représentés (9%).

Quels équipements sont à votre disposition pour faire face à la chaleur ? (Plusieurs réponses possibles)	
Réponses	Pourcentages
Climatisation	36 %
Ventilateurs	39 %
Rafrâchisseurs	9 %
Stores / protections solaires	38 %
Accès à de l'eau fraîche	71 %
Aucun dispositif	18 %
Autre	7 %

©OberA

Quelles mesures concrètes ?

Les attentes des Français iraient d'abord vers des mesures faciles à mettre en place comme l'aménagement des horaires (56%) pour éviter les heures les plus chaudes, fournir des équipements simples (42%) ou prévoir des espaces rafraîchis (47%).

L'installation de rafraîchisseurs est d'ailleurs plébiscitée par 41% des Français qui privilégient un aménagement plus durable et technique.

Quelles mesures souhaiteriez-vous voir mises en place ? (Plusieurs choix possibles)	
Réponses	Pourcentages
Amélioration de la climatisation	38 %
Installation de rafraîchisseurs	41 %
Aménagement des horaires	56 %
Télétravail facilité	39 %
Mise à disposition d'équipements (ventilateurs, etc.)	42 %
Espaces rafraîchis	47 %
Sensibilisation / information	21 %
Autre	6 %

©OberA



Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2026

Dans quels secteurs la chaleur est-elle la plus problématique ?

L'agriculture arrive nettement en tête des secteurs où la chaleur est jugée très problématique à 57%, car l'exposition extérieure y est directe et souvent prolongée.

Le BTP et l'industrie suivent de près à 43%, en raison du travail physique, des chantiers extérieurs et des environnements déjà chauds comme les ateliers ou les zones de production.

Le secteur public arrive à la troisième place avec 41% et montre un réel besoin de maîtriser la chaleur pouvant devenir vite un facteur d'inconfort et de risque. Les témoignages et analyses récentes sur la canicule au travail montrent d'ailleurs que le secteur de la santé, de l'administration et des services publics sont eux aussi très touchés.

Dans quel secteur d'activité travaillez-vous et à quel point la chaleur y est-elle problématique ?				
Réponses	Pas problématique	Peu problématique	Modérément problématique	Très problématique
Secteur primaire (agriculture)	6 %	11 %	26 %	57 %
Secteur secondaire (Industrie, BTP)	8 %	18 %	31 %	43 %
Secteur tertiaire (commerce, distribution, banque, hôtellerie, restauration)	13 %	25 %	29 %	33 %
Secteur quaternaire (informatique, R&D, ingénierie)	17 %	29 %	26 %	28 %
Secteur public (santé, éducation, collectivités)	5 %	19 %	35 %	41 %

©OberA

Une obligation de l'employeur peu connue

Le sujet de l'obligation de l'employeur de mettre en place des mesures pour protéger les salariés des pics de chaleur existe bien dans le droit du travail et s'est nettement renforcé depuis juillet 2025. Un fait qui n'est connu que par près d'un tiers des Français (32%).

Mais vu qu'il reste technique et très récent, 54% des Français ignorent que leur employeur a une obligation d'agir en cas d'alerte canicule. À noter également que 14% ne savent pas répondre à cette question.



Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2026

Savez-vous qu'en cas de vigilance orange ou rouge canicule, votre employeur a l'obligation de mettre en place des mesures pour protéger les salariés ?	
Réponses	Pourcentages
Oui	32 %
Non	54 %
Je ne sais pas	14 %

©OberA

« Les résultats de notre enquête montrent clairement que la chaleur n'est plus un sujet ponctuel mais un enjeu structurel pour le monde du travail, explique Thibaut Samsel, dirigeant et fondateur d'OberA. Pourtant, les entreprises restent encore très inégalement préparées, dans tous les secteurs, et les salariés insuffisamment informés de leurs droits ainsi que des dispositifs existants. Face à la multiplication des épisodes de chaleur, il devient essentiel d'anticiper davantage, d'adapter les environnements de travail et de faire de la prévention un réflexe. C'est à la fois une question de santé, de performance et d'attractivité pour les entreprises. »